Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
01.45.18.80.03
services.techniques@ville-saint-maurice.fr

DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'EFFACEMENT DE GRAFFITI

L'intervention pour l'effacement de graffiti ne peut être demandée que si les façades taguées à nettoyer se situent en limite des voies publiques sans qu'il soit nécessaire de pénétrer dans la propriété privée. Sont exclus les bâtiments administratifs.

**Champs d'intervention :* sur les clôtures et corps de bâtiment situés en bordure immédiate des voies publiques, voies privées ouvertes à la circulation ainsi que des espaces gérés par la ville.
Cette intervention ne pourra excéder 1,80m de hauteur sauf exception à préciser par les services municipaux, cette dernière nécessitera si nécessaire l'utilisation d'équipements spécifiques (échafaudage, nacelle).
La ville réserve le droit de ne pas faire procéder à l'effacement des graffitis si l'intervention se révèle d'une technicité trop grande ou si le support (mur ou autre) bénéficie d'une garantie décennale.

Le demandeur : .....

Qualité : Propriétaire ❑ Locataire ❑

En cas de copropriété, seul le syndic peut demander l'effacement des graffiti

Domicile :.....
.....
Téléphone ……...

Caractéristiques de la demande :

Précisez su le graffiti ou l'inscription est injurieux envers une personne ou si les propos sont de caractère diffamatoires ou autre : OUI ❑ NON ❑

Adresse du graffiti : .....

Sur quel support est peint ? Peinture ❑ Crépis ❑
Sur support bénéficiant 'une garantie décennale ❑

Autre Précisez : .....

Joindre une photographie du graffiti

- ✓ Date des derniers travaux de ravalement : .....
- ✓ Dimension approximative : .....
- ✓ A quelle hauteur approximative est-il peint ? .....
- ✓ Date d'inscription du graffiti : .....

J'autorise la ville de Saint-Maurice à faire procéder gratuitement à l'effacement des graffiti par la Société HTP Anti-graffitis SAS, figurant sur la façade de la propriété à l'adresse énoncée ci-dessus.

Cette opération ne constitue en aucun cas le ravalement de l'immeuble.
En outre, je m'engage expressément à renoncer à tout recours contre la ville de Saint-Maurice, concernant la réalisation des travaux et ce, pour quelle que cause que soit.

Je soussigné(e).....certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans la présente demande d'intervention

Fait à
Le

(Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »)